



Règlements sportifs et Arbitrage



Cette version intègre la modification des règles sportives votées par les Comité Directeur de la FFTA en juillet, octobre 2021 et janvier 2022.
Les paragraphes notés "réservé" sont conservés pour la numérotation.

Cette version des règlements sportifs et Arbitrage utilise les « liens dynamiques ». Ceux-ci sont soulignés en bleu. En cliquant dessus, ils vous conduiront au plus près de l'article recherché. Le retour au sommaire de chaque chapitre se fait par un lien dynamique en en-tête de sous chapitre.



Changement depuis la version de Février 2021

Règlements Généraux :

[Article B.5.1](#) Le jury d'appel

[Article C.5.1.2](#) SELECTION : MODE DE SELECTION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE ET AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS DE TIR EN SALLE(TIR À 18M), TIR A L'ARC EXTERIEUR, TIR EN CAMPAGNE, PARCOURS NATURE ET TIR SUR CIBLES 3D

Cas particulier de la discipline Tir en Salle(Tir à 18m) :

[Article C.5.1.3](#) des Règlements Généraux § 3. Catégories reconnues

[Article C.5.2.3](#) LE CLASSEMENT NATIONAL DOUBLE MIXTE PAR EQUIPE DE CLUB EN TIR EN CAMPAGNE ET TIR 3D

[ANNEXE 4](#) des Règlements Généraux (document de demande d'homologation et tableau des catégories reconnues)

Intégration des nouvelles dénominations des catégories Jeune mises en application au 1^{er} Septembre 2022 (dans toute la réglementation)

Intégration du changement de dénomination de la discipline "Tir en Salle" en "Tir à 18m" mise en application au 1^{er} Septembre 2022 (dans toute la réglementation)

Règlements Sportifs :

[Article II.1 A.6.2](#) Pour le Tir à l'Arc Extérieur

[Article II.1. A.7](#) LES EPREUVES DE TIR À L'ARC EXTERIEUR

[Article II.1 B.3](#) Insertion d'un article B.3.2 définissant les caractéristiques de l'Arc Nu en Tir à l'Arc Extérieur

[Article II.1 - C.5](#) du règlement spécifique du Tir à l'Arc Extérieur

[Article II.1. C.5.6](#) CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

[Article II. 2 - C.1](#) LE CHAMPIONNAT DE France EN SALLE(TIR À 18M) et suivants

[Article II. 3 - C.3.3](#) Le déroulement

[Article II. 6 - C.1.5](#) Le tir

[Article II.5. A.3.2.1](#) ARC NU

[Article II.6 A.3.2.1](#) ARC NU

[Article II.7](#) Le Run-Archery

Nom des courses comme à l'international	Tout le texte
Ordre des positions de tir	C.1.1, C.2.1, C.3.2.2, B.7.1.2
Retard au départ	B.1.3.2, B.3.2, B.7.1.3
Tolérance des distances de circuits de course	A.4.
Taille de la zone archer au pas de tir	B.1.5.2.2.
Désaccord spotting	B.5.4.10
Mise à jour des Schémas et tableaux	Annexes :
Ajout d'un chapitre C5	
Modification par ajout de mentions aux articles A.3, A.3.2,	



TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I

LES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- A. [Les arbitres](#)
- B. [Les organisations](#)
- C. [Les compétiteurs : règles administratives et sportives](#)
- D. [Les dispositions médicales](#)
- E. [La publicité](#)
- F. [Les distinctions](#)
- G. [Les modifications de règlements](#)
- H. [Les annexes](#)

Chapitre II

LES RÈGLEMENTS SPORTIFS

- [II.1.](#) – Le Tir à l'Arc Extérieur
- [II.2.](#) – Le Tir en Salle (Le Tir à 18m)
- [II.3.](#) – Le Tir en Campagne
- [II.4.](#) – Réservé
- [II.5.](#) – Le Parcours Nature
- [II.6.](#) – Le Tir sur Cibles 3D
- [II.7.](#) – Le Run-Archery



D. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS :

D.1 LES COMPÉTITIONS sélectives DE TIR EN CAMPAGNE PAR ÉQUIPES DE CLUBS

Elles se déroulent en suivant les **règlements généraux du Tir en Campagne en vigueur**.

Arcs concernés : arc classique, arc à poulies et arc nu (bare bow).

D.2 LES SELECTIONS

Le classement est informatisé. Il est automatiquement réactualisé après chaque week-end de compétition. C'est le club qui est sélectionné ; par conséquent la composition de l'équipe peut être modifiée avant le Championnat de France.

D.3. LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS

D.3.1 LES GÉNÉRALITÉS

La date du Championnat de France est fixée par le Comité Directeur pour l'année suivante.

D.3.2 LES ÉQUIPES DE CLUBS

Les équipes seront automatiquement classées, dès lors qu'elles présenteront sur un concours 3 tireurs, avec au minimum un arc nu, un classique, un arc à poulies.

Le meilleur score est pris en compte si plusieurs archers d'une même catégorie tirant du même piquet sont présents.

Le classement se fera sur la moyenne de 2 concours.

Le principe de participation est le même que pour les individuels avec les préinscriptions. Les 16 premières équipes femmes et les 32 premières équipes hommes seront retenues.

La période de sélection s'arrête au 31 août.

En cas d'égalité de points à la dernière place sélective, les équipes seront départagées ainsi :

- ✓ au meilleur score de l'archer en arc nu (Bare Bow)
- ✓ si l'égalité subsiste, au meilleur score de l'archer en arc classique (recurve)
- ✓ si l'égalité subsiste encore, au meilleur score de l'archer en arc à poulies (compound)

Les équipes sont composées de 3 archers distincts, et doivent obligatoirement comprendre :

1 arc nu – 1 arc classique – 1 arc à poulies.

Les équipes sont féminines ou masculines – pas de mixité.

Un Capitaine d'Equipe (ou entraîneur ou coach) peut accompagner son équipe sur le terrain tout le long de la compétition. Il doit respecter les règles suivantes :

- ✓ 1 seul Capitaine par équipe ;
- ✓ Le nom du Capitaine d'Equipe devra être communiqué au Greffe avec le dossier d'inscription de l'équipe. Il devra être identifiable à tout instant par le port d'un badge spécifique délivré par l'organisateur ;
- ✓ Il peut accompagner ses archers à tous les piquets de tir. L'ordre des tirs, à chaque cible, reste au choix de chaque équipe ;
- ✓ La communication entre le Capitaine et son équipe est libre : il peut conseiller le tireur sur sa technique de tir, sur les difficultés de tir, sur l'estimation des distances. Il peut donner la valeur des impacts. Il peut utiliser des jumelles avec les mêmes restrictions que pour les compétiteurs.
- ✓ En cas d'infraction au présent règlement, il peut se voir retirer son badge et le suivi de son équipe (mais possibilité d'utiliser le parcours visiteurs). En cas de récidive, il sera exclu du terrain de compétition.
- ✓ Il est responsable de son équipe :
 - en ce qui concerne la tenue vestimentaire et l'équipement (arc, flèches,...)
 - il accompagne son équipe au contrôle du matériel
 - en cas de désaccord, il peut déposer un recours devant le Jury d'Appel



- **Procédure d'inscription des équipes**

Lors du Championnat de France par équipes, un club ne peut être représenté que par une seule équipe hommes et une seule équipe femmes.

La composition de l'équipe, transmise à la FFTA lors de l'inscription, peut être modifiée avant le début du championnat (dépôt de la composition de l'équipe au Greffe).

Si une ou des équipes sont absentes le jour du championnat, il ne sera pas fait appel à une ou des équipes complémentaires.

Transferts et surclassement : voir la règle dans les [Règlements Généraux en C.3.3](#).

D.3.3 L'ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

La veille du Championnat, l'organisateur doit prévoir un terrain sur lequel seront installés des pas de tir en nombre suffisant comportant des distances connues et inconnues avec des blasons neufs ou usagés correspondant aux différentes distances tirées.

L'entraînement officiel se fera aux heures indiquées dans le guide des compétitions de la saison.

D.3.4 LES ÉPREUVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

D.3.4.1 : L'épreuve de qualification est une épreuve de tir en campagne de 24 cibles ; 12 en distances inconnues, 12 en distances connues qui se tire le 1^{er} jour.

Seuls les membres des 48 équipes sélectionnées (144 tireurs) peuvent prendre part à l'épreuve de qualification : 32 équipes hommes, 16 équipes femmes.

Le 2^{ème} jour les 16 équipes femmes et les 16 premières équipes hommes se rencontrent en duel, 1^{er} contre 16^{ème}, 2^{ème} contre le 15^{ème} etc...

Sur les buttes de tir des blasons de 60cm et de 80cm, le doublage des cibles est obligatoire pour les tirs de qualification.

Les équipes hommes au-delà de la 16^{ème} place se rencontreront pour un tir de classement.

Si une équipe (ou plusieurs) déclare(nt) son (leur) intention de ne pas participer à l'épreuve des finales après proclamation des résultats du tir de qualification, il ne sera pas fait de repêchage.

D.3.4.2 : Les 1/8 et les 1/4 se déroulent sur une boucle de 8 cibles, distances connues.

Les 1/2 et les finales se déroulent sur une boucle de 4 cibles, distances connues

Chaque compétiteur tire une flèche du pas de tir de sa division d'arc. Les équipes tirent selon la rotation normale jusqu'à la demi-finale

Pour l'attribution des médailles, le match pour le bronze sera tiré en premier, le match pour l'or en second.

D.3.4.3 : le tir de classement.

Le 2^{ème} jour, les 16 équipes éliminées la veille font un tir de classement sur une boucle de 12 cibles prises sur le parcours tiré la veille, selon la formule une flèche par tireur. Ces équipes partiront dès la mise en place des 1/8^{ème}.

D.3.5 LES DISTANCES POUR LES PARCOURS

D.3.5.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Les distances inconnues et distances connues selon les tableaux de l'[article A.7.4](#) du Règlement international. Il n'y a pas de piquet blanc, les catégories jeunes (B, M, C) intégrées dans une équipe tirent aux mêmes postes que les adultes.

D.3.5.2 RESERVE



D.3.5.3 TABLEAU DES DISTANCES EN 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

Diamètre	Poste bleu		Poste rouge	
	1/8 et 1/4		1/8 et 1/4	
	1/2 finale	Finale	1/2 finale	Finale
20 cm	15	10	20	15
40 cm	25	20	30	25
60 cm	35	40	40	45
80 cm	45	50	55	60

La dernière cible de la finale sera placée à la plus longue distance pour un blason de 80cm, soit 50m pour le poste bleu et 60m pour le poste rouge.

D.3.5.4 DISPOSITIONS PARTICULIERES POUR LES 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

Module de 8 ou 4 cibles selon le tableau ci-dessus.

Les matchs se tirent simultanément, sur leurs parcours respectifs de 8 cibles pour les 1/8, 1/4 et 4 cibles pour les 1/2. L'ordre des cibles est au gré de l'organisateur.

- **Finales**

Module de 4 cibles suivant le tableau, la dernière étant celle de 80cm.

La finale pour le bronze se tire en premier, la finale pour l'or en second.

D.3.5.5 L'ORDRE DE TIR

Chaque groupe est composé de 2 équipes soit 6 archers. Les équipes tirent l'une après l'autre.

D.3.5.5.1 LE TIR DE QUALIFICATION

- **Tir sur blasons uniques** : les équipes tirent l'une après l'autre. Chaque équipe tire ses 9 flèches dans le blason.
- **Tir sur les blasons de Ø 40 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Les blasons de 40 cm sont placés sous forme de carré. Chaque équipe tire ses 9 flèches indistinctement dans sa colonne.
- **Tir sur les blasons de Ø 20 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Les blasons sont disposés en 6 colonnes de 3, sur 2 buttes distinctes. Les 3 premières colonnes à partir de la gauche sont attribuées à l'équipe qui commence le tir, les 3 dernières sont attribuées à l'équipe qui termine le tir. Les archers de chaque équipe tirent leurs 3 flèches dans le blason de leur choix des 3 colonnes attribuées à leur équipe.

D.3.5.5.2 1/8, 1/4, 1/2 ET FINALES

- **Tir sur blasons uniques** : les équipes tirent l'une après l'autre. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer).
- **Tir sur les blasons de Ø 40 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Il y a 2 blasons de 40 cm sur chaque butte. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer) dans sa colonne.
- **Tir sur les blasons de Ø 20 cm** : les équipes tirent l'une après l'autre. Il y a 2 colonnes de 3 blasons par butte, espacées par une distance de 20 cm minimum. Chaque équipe tire ses 3 flèches (une par archer) dans sa colonne.

D.3.5.6 LA ROTATION

L'organisateur aménagera les postes de tir pour que 2 compétiteurs de la même équipe puissent tirer simultanément lors des tirs de qualification. Il y a rotation des équipes du début à la fin.

D.3.5.6.1 : Il y a rotation pour l'ordre de tir des équipes constituant le peloton. L'équipe, tirée au sort en premier, commencera à la première cible tirée et ensuite s'appliquera la rotation.

Les tireurs de l'équipe effectuant leur tir en premier tireront sur la ou les colonne(s) les plus à gauche s'il y a 1 cible ou sur les colonnes de la cible de gauche s'il y a 2 cibles.



D.3.6 LE CONTRÔLE DU TEMPS

D.3.6.1 L'ÉPREUVE DE QUALIFICATION

Un temps limite de 6 minutes par cible sera autorisé à partir du moment où le premier archer de l'équipe prendra sa position au poste de tir, ce qu'il devra faire le plus rapidement possible, dès que le poste de tir est libre.

Un juge ayant observé un archer dépassant le temps limite imparti, l'avertira par une note signée sur la feuille de marque de l'équipe, indiquant l'heure et l'avertissement. Au second et tout autre avertissement écrit suivant, lors de cette partie de la compétition, la flèche marquant le plus haut score de l'équipe sera annulée. Le temps limite peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles.

Les avertissements de temps ne sont pas reportés d'une étape de la compétition à la suivante.

D.3.6.1.1 RESERVE

D.3.6.1.2 1/8, 1/4 ET FINALES

Le juge accompagnant le groupe commencera et stoppera le tir verbalement (GO pour commencer et STOP quand les 3 minutes seront écoulées). Le juge montrera un carton jaune comme avertissement quand il restera 30 secondes de tir. Aucun tir ne sera permis après que les 3 minutes se soient écoulées et que le juge ait arrêté le tir. Si un archer d'une équipe tire une flèche après que le juge ait arrêté le tir, la flèche de l'équipe marquant le plus haut score sur cette cible sera annulée.

D.3.7 L'ÉTABLISSEMENT DES SCORES

Application des articles du tir en campagne individuel (international) et par équipes.

Dans l'éventualité d'une égalité dans les scores totaux, le départage se fera de la manière suivante :

Dans toutes les épreuves, excepté pour les égalités décrites plus loin :

- ✓ plus grand nombre de 6 ;
- ✓ plus grand nombre de 5.

Si l'égalité subsiste, les équipes sont déclarées ex æquo, mais pour des raisons de classement, par exemple, le positionnement dans l'épreuve d'élimination ou dans le tableau des matchs du quart de finale, un tirage au sort décidera de la place.

Le départage pour entrer dans l'épreuve d'élimination, la progression d'une étape de la compétition vers la suivante ou lors de l'attribution des médailles se fera de la manière suivante :

1. un tir de barrage d'une série de 3 flèches (une par archer de l'équipe), le plus haut score des points gagne ;
2. si l'égalité subsiste, l'équipe avec la flèche la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
3. si l'égalité subsiste, l'équipe dont la deuxième ou la troisième flèche est située la plus près du centre sera déclarée gagnante ;
4. si nécessaire, il sera de nouveau tiré un barrage de 3 flèches (une par archer) au plus haut total de points, suivi de l'évaluation la plus près du centre jusqu'à ce que l'égalité soit résolue.

La durée de la séquence de tir accordée pour résoudre une égalité entre 2 équipes sera de 3 minutes.

Les tirs de barrage se feront sur une cible spécialement installée à cet effet à la distance maximum pour chaque division d'arc, près du point central. Les tirs de barrage seront tirés dès que cela sera possible après que les feuilles de marque aient été enregistrées. Une équipe qui ne peut être présente pour un tir de barrage après que son capitaine d'équipe en ait été informé sera déclarée perdante. Si l'équipe et son capitaine ont quitté le terrain et qu'ils ne puissent être informés du tir de barrage, bien que les résultats ne soient pas officiellement certifiés, cette équipe sera déclarée perdante. L'organisateur peut installer deux cibles distinctes pour cette occasion.



En cas d'égalité lors du quart de finale et de la demi-finale, le tir de barrage se fera sur la dernière cible tirée.

D.3.8 LE PROGRAMME

Les horaires de référence sont publiés sur le guide des compétitions de la saison. Ils pourront être modifiés, pour des raisons pratiques, conjointement par le Comité d'organisation, le Délégué Technique, l'Arbitre responsable et les Capitaines d'équipes.

L'affectation aux cibles des différentes équipes se fait par tirage au sort au moment de la cérémonie d'ouverture en présence du Délégué Technique, du Président du Jury d'Appel et de l'Arbitre responsable.

En cas de nombre impair d'équipes lors de l'épreuve de qualification, suite à un désistement, l'Arbitre responsable désignera un marqueur pour l'équipe restée seule.

D.3.9 DIVERS

Matériel : le matériel des archers sera conforme aux règlements de la FFTA pour toutes les catégories d'arc ([articles B.3 et suivants](#) du Règlement international).

Pénalités : une équipe convaincue de contrevenir au présent règlement ainsi qu'aux règlements généraux de la FFTA peut être éliminée du Championnat et peut perdre la place qu'elle avait acquise.

D.3.10 LES TITRES DÉCERNÉS

Les équipes de Club gagnantes reçoivent le titre de :

ÉQUIPE DE CLUB HOMMES CHAMPIONNE DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE
ÉQUIPE DE CLUB FEMMES CHAMPIONNE DE FRANCE DE TIR EN CAMPAGNE

Elle reçoit la médaille d'or et le trophée.

L'équipe classée seconde reçoit la médaille d'argent, la troisième la médaille de bronze

Organisation du Championnat de France l'année suivante :

- Années paires : club gagnant de l'équipe hommes
- Années impaires : club gagnant de l'équipe femmes

D.3.11 LES ANNEXES

A. SOMMAIRE DES ANNEXES

ANNEXE 1

Installation des modules de phases finales - Tableau des matchs.

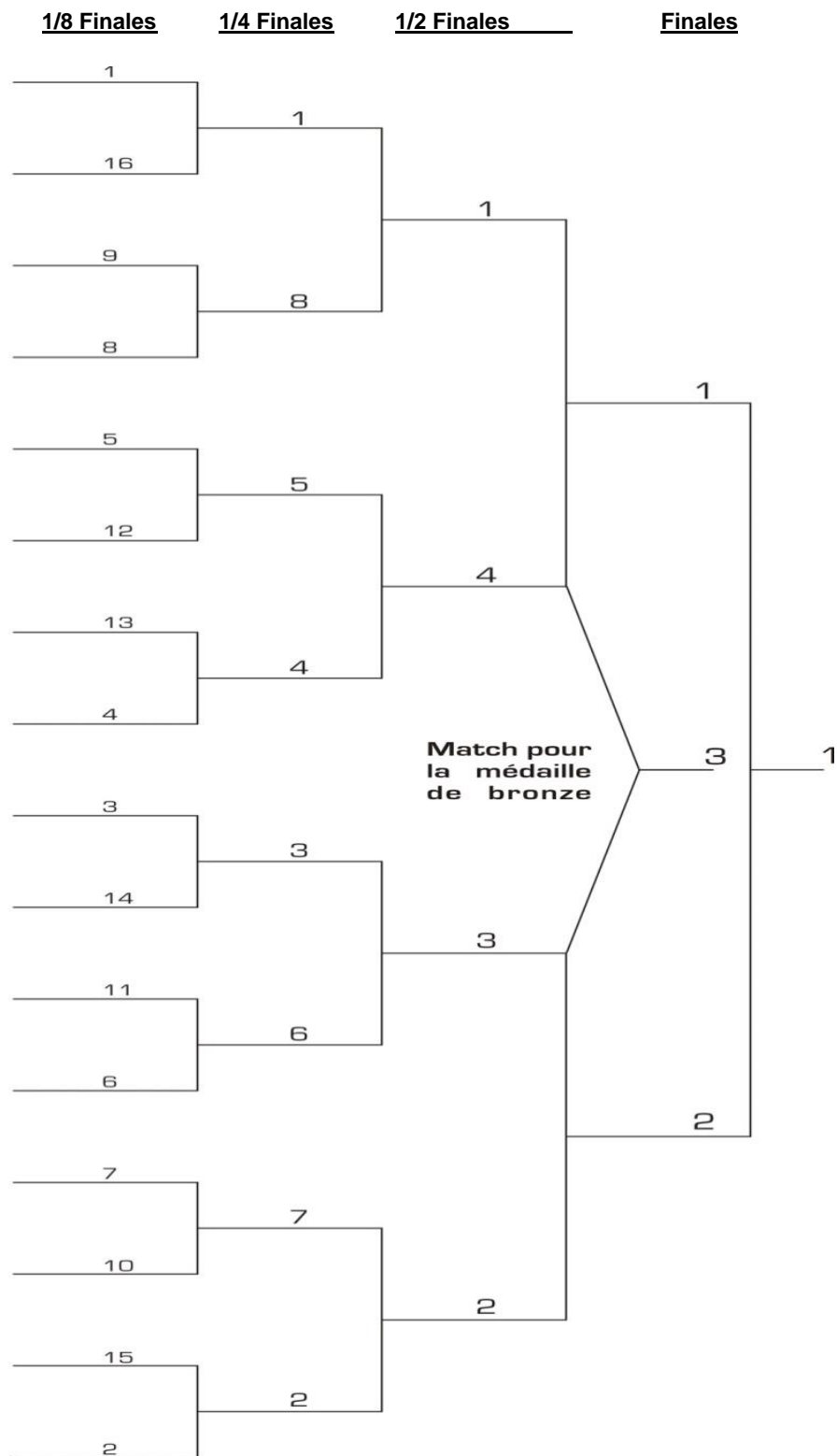
ANNEXE 2

Exemple de feuilles de marque :


- Qualification du 1^{er} jour
- Finales du 2^{ème} jour

ANNEXE 1

CHAMPIONNAT DE FRANCE TIR EN CAMPAGNE PAR EQUIPES



ANNEXE 2 : Exemples de feuilles de marque – Qualification du 1^{er} jour

Championnat de France TIR EN CAMPAGNE par Equipes de Clubs												
												
PARCOURS QUALIFICATIF 12 Connues + 12 Inconnues												
	Points	Volée	Cumul	6	5		Points	Volée	Cumul	6	5	
1						13						
2						14						
3						15						
4						16						
5						17						
6						18						
7						19						
8						20						
9						21						
10						22						
11						23						
12						24						
Total des points							Total des points					
						TOTAL GENERAL						
Signature marqueur						Signature archer						



Finales du 2^{ème} jour

1/8 Finale

	Points			Volée	Cumul	6	5
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
TOTAL DES POINTS							
GAGNANT		PERDANT		Barrage			

Signature marqueur

Signature équipe

1/4 Finale

	Points			Volée	Cumul	6	5
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
TOTAL DES POINTS							
GAGNANT		PERDANT		Barrage			

Signature marqueur

Signature équipe

1/2 Finale

	Points			Volée	Cumul	6	5
1							
2							
3							
4							
TOTAL							
GAGNANT		PERDANT		Barrage			

Signature marqueur

Signature équipe

FINALE OR - FINALE BRONZE

	Points			Volée	Cumul	6	5
1							
2							
3							
4							
TOTAL							
GAGNANT		PERDANT		Barrage			

Signature marqueur

Signature équipe

